



# CSE extra : Bonnes pratiques

Lors du CSE extra, la direction a annoncé des annulations de séances pour vendredi toute la journée, samedi matin et les allongements d'horaire de la TC la semaine prochaine.

Cette décision est en lien avec les ruptures d'approvisionnement de pièces. Cela sera l'occasion de ramener de la sérénité au bout d'usine, de ranger les pièces dans les zones appropriées et d'effectuer des formations.

La **CFE-CGC** a tenu à rappeler les bonnes pratiques :

- Les salariés sollicités pour travailler durant ces journées chômées doivent être prévenus au plus tôt.
- Le personnel en horaire de journée, non concerné par ces annulations, ne doit pas être obligé de prendre congé, même par « solidarité ».



La **CFE-CGC** préconise d'utiliser ces journées de non-activités afin de :



Monter en compétence le personnel ;



Former les managers sur la gestion des conflits ;



Organiser des chantiers afin d'analyser les effets de la réduction de la ligne managériale.

Lien vers le domaine de publication des tracts **CFE-CGC** :

<https://docinfogroupe.psa-peugeot-citroen.com/ead/dom/1001224770.fd>

**ABONNEZ-VOUS**



CONSTRUIRE LE FUTUR ENSEMBLE !

